

Choix éditoriaux effectués pour cette revue.

1. Buts et profil

- Ouvrir une fenêtre internationale sur les approches d'Éveil aux langues ou en dialogue avec les approches d'Éveil aux langues.
- Soutenir le développement de pratiques et de discours spécialisés qui dépassent les frontières linguistiques et institutionnelles sur les approches d'Éveil aux langues.
- Encourager le dialogue entre les personnes du réseau et les différentes approches plurielles.
- Promouvoir la diffusion de ce qui se fait dans le réseau et le nourrir avec ce qui se fait ailleurs dans une perspective de dialogue.
- Assurer un lien privilégié entre les membres, les délégués, les commissions et les événements du réseau (entre les congrès principalement).

2. Pour ceux qui veulent écrire

- Toute personne (enseignant.es, jeunes chercheuses, expert.es dans le domaine de l'éducation, etc) voulant partager des résultats de recherche ou des expériences pédagogiques s'inscrivant dans le cadre des approches plurielles.

3. Caractéristiques éditoriales de la lettre

- Les textes attendus ont un caractère informatif et sont compréhensibles par un public de non spécialistes (cf. 5.3 précisions textuelles).
- Une relecture par des spécialistes du domaine garantit la qualité des textes.
- L'inclusion d'éléments multimodaux (illustrations, photos, graphiques, vidéos, podcast, etc) est encouragée.
- Les citations, les sources et les données de recherche respectent les standards scientifiques et éthiques.
- Les langues de rédaction sont celles que mentionne l'article 3 des statuts d'Edilic (mettre un lien). D'autres langues sont les bienvenues dans la mesure où le comité de rédaction dispose des ressources nécessaires pour expertiser les textes. Les expertises sont effectuées dans la langue d'écriture et dans une autre langue (par le biais d'une traduction), si nécessaire. L'auteur.e du texte veille à proposer un résumé en anglais ou en français.

4. Organisation éditoriale

- La lettre sort une fois par année (entre avril-mai).
- Le comité de rédaction est composé de quatre membres de l'association. Il est renouvelé tous les quatre ans.
- Le-la responsable de la communication du bureau d'Edilic est membre du comité de rédaction et assure le lien avec le bureau.
- Un numéro peut être pris en charge par un.e membre de l'association.
- Les thématiques sont discutées et votées lors de l'AG pendant le congrès.

5. Présentations

5.1 Indications générales

- La lettre est disponible sur le site <https://www.edilic.org>
- Elle est accessible sous format numérique sur une plateforme facile à utiliser et dédiée au journalisme (médium).
- Toutes les lettres restent disponibles et consultables sur le site officiel d'Edilic en libre accès.
- Les droits d'auteur-e, d'images et de données relèvent de la responsabilité de l'auteur.e du texte.
- Les contributeurs et les contributrices travaillent en collaboration avec le comité de rédaction.
- Les thématiques sont décidées et proposées par le comité de rédaction ou par tout autre membre et discutées et votées en AG ; elles figurent sur le site une fois retenues. Tout membre désirant proposer une contribution s'annonce auprès du comité : edilette@gmail.com (adresse sur le site).

5.2 Rubriques (elles dépendent des thématiques et contributions)

Un édito qui présente le numéro, la focale sur une thématique et/ou une équipe (en français et en anglais).

Un dossier thématique comprenant :

- une ou des contributions issues de la recherche de personnes ou d'équipes du réseau.
- une ou des contributions issues du développement et/ou de la pratique de personnes ou d'équipes du réseau.
- une ou des formations en lien avec la thématique retenue.
- une contribution d'une personne ou d'une équipe en dehors du réseau.
- le point sur les partenaires de notre association.
- un.e membre du réseau Edilic apporte son éclairage à la thématique en écho avec ce qui est écrit.

5.3 Précisions textuelles

- Les articles sont courts. On vise 5–6 minutes de lecture à l'écran (max. 8'000 signes, espace compris).
- Ils comportent des titres et des sous-titres (2 niveaux maximum).
- Ils comportent des images qui doivent être libres de droit ou pour lesquelles on a obtenu les autorisations de publication.
- Ils peuvent avoir des liens audios.

5.4 Calendrier (indicatif)

- Proposition de thématiques 1 mois avant l'AG qui a généralement lieu lors du congrès.
- Choix des thématiques lors de l'AG.
- Rédaction de l'argumentaire et appel à contribution de septembre à décembre.
- Envoi des textes en décembre-janvier.
- Relecture et expertise des textes de janvier à février.
- Corrections par les auteur.es en mars.
- Publication en mai-juin.

Document présenté et discuté en 2021 et repris en 2023